



Le col de Rhême-Golette, AM Tignes, Fonds Marguerettaz 38Fi429

Se réappropriier le territoire à travers les toponymes locaux

Sassièr, Tovièr, Grattalu, Grande Motte, Lavachet, Balmettes, Prariond, Paquis, Chaudannes et tant d'autres ; les toponymes ou lieux-dits sont omniprésents sur notre territoire. La diversité de ces noms est le « reflet d'une histoire riche en apports successifs » (Pégorier, 1997). « À ce titre, la région des Alpes en France est particulièrement intéressante, car elle a toujours été un carrefour d'influences ; le relief ouvert de ses vallées en a fait un lieu de passage et d'invasion ; des influences celtes, gallo-romaines, mérovingiennes, germaniques et même arabes peuvent y être retrouvées, même si les déformations sémantiques ont rendu la plupart du temps les mots méconnaissables » (Habib, 1981).

À Tignes, ces toponymes sont largement repris pour nommer les quartiers, les rues, les bâtiments, les pistes de ski ou encore les remontées mécaniques. Ils revêtent alors un caractère emblématique pour notre station et sont parfois perçus par les touristes étrangers comme un exotisme.

Les toponymes : marqueurs de la diversité du paysage et des usages

Pour beaucoup d'entre nous, ces toponymes sont considérés seulement comme des noms propres sans signification particulière ou dont le sens est « tombé dans l'oubli depuis de longs siècles » (Montandon, 1929). Or, bien qu'un « toponyme

doit permettre d'identifier très précisément un détail géographique localisé, il n'a pas été attribué par l'homme de façon arbitraire, mais dans un souci de description du paysage et d'évocation des activités que les habitants y exerçaient » (Pégorier, 1997). Le toponyme « dépeint le plus souvent l'aspect et la nature de l'endroit nommé (...) avec simplicité, sans rechercher la fantaisie ni faire œuvre d'imagination » (Blanchard, 1947). Ainsi, le nom du toponyme est empreint de bon sens et « renseigne sur une société dans laquelle la connaissance est étroitement liée à la pratique » (Crivelli, 2013). C'est aussi à ce titre que les toponymes ont une forte valeur patrimoniale puisqu'ils traversent les âges et sont les témoins de la perception locale du territoire.

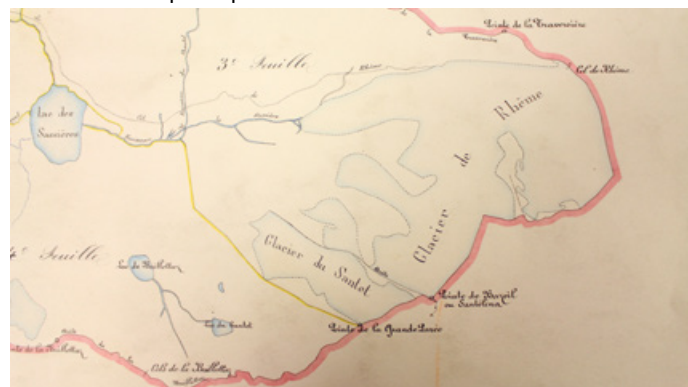


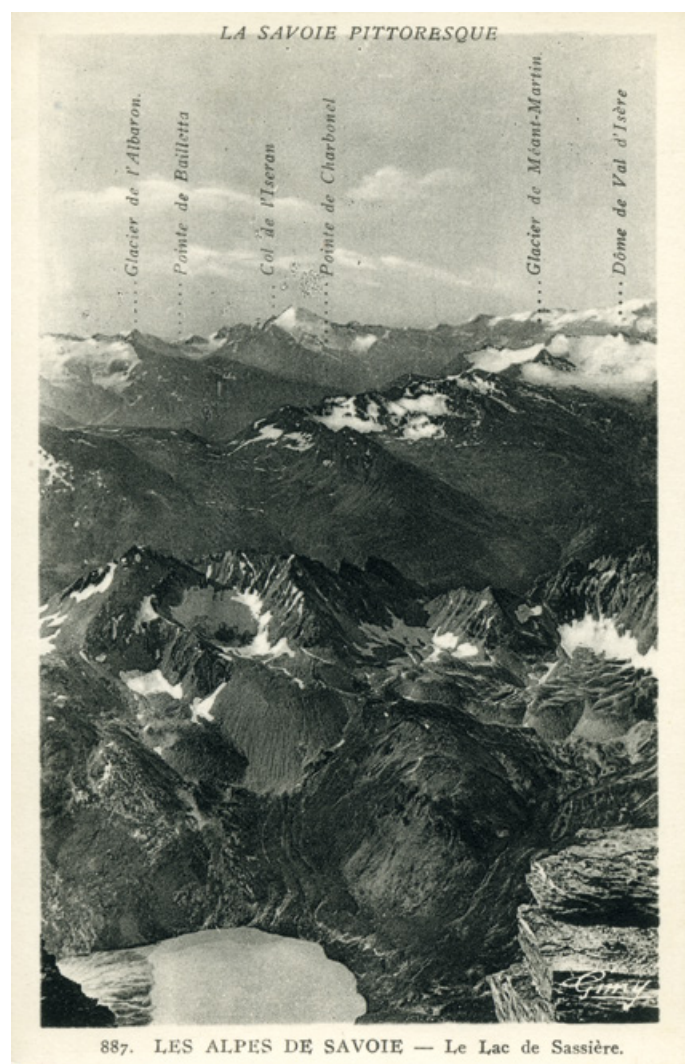
Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de Tignes, 1907

La toponymie : une discipline bien référencée mais dont les supports de communication sont un frein à la vulgarisation

De nombreux travaux (souvent réalisés par des linguistes) ont cherché à retrouver la signification de ces mots anciens. Mais bien que la plupart des transcriptions de toponymes fassent consensus entre les différents auteurs, certaines traductions font l'objet de débats et sont soumises à interprétations. Il est alors nécessaire de réaliser des enquêtes sur le terrain pour confronter ces interprétations.

Il arrive même qu'un toponyme soit un mot unique arbitrairement choisi sans aucun rapport avec l'environnement dont il est issu.

Les travaux sur la toponymie se présentent généralement sous la forme de glossaires ou de dictionnaires. Ce format bien qu'adapté pour une recherche ciblée, se révèle peu approprié lorsque l'on se retrouve face à une carte IGN référençant des centaines de toponymes. La transcription est alors fastidieuse et peut s'avérer décourageante pour qui s'intéresse à la signification des toponymes, et peut constituer un frein à la vulgarisation auprès d'un plus large public.



Vue depuis la Grande Sassièrè, AM Tignes, Fonds Marguerettaz 38Fi431

Vers un support de communication ludique pour favoriser la vulgarisation des toponymes du territoire de Tignes

Les glossaires et dictionnaires toponymiques ne sont pas les supports les plus adaptés pour faciliter la vulgarisation. Sur la base des traductions, un projet de valorisation est prévu sous format cartographique interactif, les toponymes seront présentés sur un fond de carte, il sera alors possible de cliquer sur ces derniers afin de découvrir leurs définitions. Il sera également possible de faire apparaître en surbrillance les toponymes classés par thèmes (risques, végétation, relief, hydrographie, usage agricole, etc.). Cette classification par thèmes permettra d'apprécier le fait que la distribution spatiale n'est pas aléatoire mais est intimement liée à la géographie physique du territoire.

Cette cartographie interactive sera accessible à tous et disponible sur une page web sur le site de la mairie de Tignes.

Récemment, un travail de collecte des toponymes a été entrepris sur le territoire de Tignes et ses alentours à partir des cartes IGN. Des définitions sont proposées pour chaque toponyme en se basant sur la littérature citée précédemment et en confrontant ces définitions à la géographie physique locale.

La traduction des toponymes locaux fait émerger différents thèmes ayant trait :

- **au relief**, la diversité géologique de nos montagnes et les héritages glaciaires (érosion des glaciers) sont à l'origine de la grande variété de formes sur le territoire :

- **Balme** : grotte, cavité, abri naturel sous roche, falaise.
- **Bec/Becca** : hauteur, sommet pointu, ou pointe de terrain, cap, promontoire.
- **Casse** : éboulis en montagne.
- **Charvet** : rocher calcaire ou sommet chauve ou dénudé.
- **Clapet/Clap** : Tas de pierre ou terre pierreuse.
- **Cruet** : petit, chétif, mauvais ou creux, dépression de terrain.
- **Palet** : un terrain plat ou pierre plate.
- **Paréi** : paroi d'une montagne, pente raide, falaise.
- **Plagne** : endroit plat, terrasse.
- **Sache/Sassièrè** : rocher, pierre isolée.
- **Santel/Santon** : crête rocheuse



Le vallon de la Sassièrè, AM Tignes, Fonds Marguerettaz 38Fi426

- **Tommeuse** : métaphore avec le fromage pour désigner des collines arrondies.

- **Tovières/Touvières/Tufts** : roche poreuse légère (utilisée abusivement pour désigner les gypses à Tignes).

• **à la flore**, distribuée suivant les étages de végétations (montagnard, subalpin et alpin) et les conditions locales d'humidité et l'exposition :

- **Boisses/Boissières** : bosquets, terrain couvert de buissons, taillis, fourré, buisson, petit bois ou provient de boisseau utilisé comme unité de mesure pour les matières sèches.

- **Chardonnet** : chardon, nom de diverses plantes des champs.

- **Charmettes** : lieu où poussent des charmes.

- **Daille** : pin sylvestre.

- **Laye/Lay/Lex/Laix** : bois, taillis, forêt.

- **Roselend** : tourbière, lieu où poussent les roseaux.

• **à l'hydrographie**, avec des précisions sur la nature courante ou stagnante de l'eau, sur la couleur de l'eau, sa tortuosité, l'intensité de son encaissement dans la roche, mais aussi sur sa température relative :

- **Bouillou** : endroit d'où sort une source, où l'eau bouillonne.

- **Combes** : vallée en général étroite.

- **Gouille** : flaque d'eau, petite mare.

- **Gurre/Gurraz** : gorge, endroit resserré et encaissé d'une vallée, où l'eau se précipite ou tourbillon, gouffre, abîme, eaux profondes.

- **Nant** : ruisseau, vallée.

- **Nettes/Nète** : ruisseau, large fossé.

- **Pich/Picheru** : petit filet d'eau, petit torrent, source jaillissante.

- **Pisse/Pissaillas** : source, fontaine, petite cascade, chute d'eau.

- **Retort** : tordu, tortueux.

- **Rouvines** : terrain raviné, en pente, ravin, éboulis.

- **Ru** : petit ruisseau en tête de bassin versant.

- **Tenn** : dépression en forme de cuvette creusée par l'érosion torrentielle, élargissement local dans une cluse étroite.

- **Tine/Tignes** : cuve creusée par l'érosion torrentielle, gorge étroite ou désigne une vallée occupée par un cours d'eau, puis le cours d'eau lui-même.

• **à l'usage ou la qualité agricole**, qui renseigne sur les terrains propices aux cultures, à la pâture ou inaptes aux pratiques agricoles :

- **Arp/Arpet/Arpette** : alpe, pâturage de montagne.

- **Borchailloux/Borsat** : mauvaise culture.

- **Brévières** : terrains laissés en friche lieu où pousse la bruyère.

- **Cha** : pâturage en montagne, au-dessus de la limite des forêts, sommet engazonné, souvent d'accès difficile et de végétation maigre.

- **Grattalu** : terrain pauvre, comme gratté.

- **Leschaux** : sol inculte au-dessus de la forêt.

- **Lesse/Leyse** : alpages.

- **Lonzagne** : sillons dans un champ labouré ou champ de forme allongée.

- **Paquis/Paquier/Pasquier** : pâturage ou pré laissé en vague pâture aux animaux.

- **Plan/Planet** : lieu relativement plat, plateau, parfois de petite dimension, aussi lieu essarté, débarrassé de sa couverture forestière par suite de l'abattage des arbres et de l'arrachage des souches, apte à être ensemencé.

- **Platières** : ce terme désigne une surface plane, mais pas forcément horizontale et quelquefois même très pentue, mais qui n'est pas coupées de ravins, ou aussi un plateau.

- **Pra/Praz** : pré cultivé pour le foin, pâturage ou pré, prairie ; herbe, gazon, pelouse ; champ, terrain.

- **Prariond** : littéralement pré rond ou prairie ruinée, dévastée.

• **aux aménagements anthropiques**, il s'agit notamment d'habitations d'estives ou de hameaux :

- **Arselle** : cabane, chalet de montagne, habitation des bergers ; maison où, dans le temps de l'inalpage, on fabrique les fromages.

- **Chapieu/Chapuis** : terme désignant une grange, une remise, un hangar ou un abri sommaire pour la récolte ou pour les travailleurs.

- **Chavonne** : Au Moyen Age une chavannerie était une exploitation agricole, petite exploitation rurale détachée du domaine, métairie qui comprend des chaumières ou des maisons de paysans ou maison rustique.

- **Clous** : clos, enclos.

- **Fénil** : grenier à foin.

- **Fornet** : lieu où se trouvait un four.

- **Masure** : habitation rurale importante, manse, habitation rurale en fief au Moyen Age.

- **Villaret** : hameau de dix à douze maisons.

• **L'orientation des versants**, qui renseigne sur l'exposition au soleil (adret et ubac) :

- **Adroit/Adret** : lieu exposé au Sud.

- **Chaudannes** : terre exposée au soleil ou fontaine donnant lorsque la chaleur fait fondre la neige.

- **Inverneau** : Versant d'une montagne, d'une colline tourné au nord, appelé aussi ubac.

- **Solaise/Sollier** : lieu exposé au soleil.

- **Ravière/Ravirette** : ravin ou petit ravin pente subissant l'érosion.

- **Reculaz** : fond de vallée ou glissement de terrain.

- **Tourne** : épi pour détourner un cours d'eau ou les neiges d'avalanche.

• la prise en compte **des risques naturels**, il s'agit notamment du risque avalancheux ou de la mauvaise réputation de passages ou chemins :

- **Golette** : passage étroit, col, couloir, couloir d'avalanche, gorge.

- **Infernet** : dérivé de enfer et désignant le plus souvent un vallon d'accès difficile.

- **Lanche** : langue herbeuse propice aux avalanches dans un sol en pente entre deux ravinements.

- **Lavachet/Lavancher** : couloir d'avalanche, éboulement de terrain.

- **Malpasset** : Passage dangereux, difficile ou mauvais pas, passage difficile.